

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025**

**Département
Des ARDENNES**

=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 39**

EFFECTIF LEGAL : 39

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 04.06.2026
Convocation faite
Le 22.05.2026**

**Délibération
N°2026-05-067 Bis**

**Annule et remplace la
délibération n°2026-05-067 :
Lutte contre les frelons
asiatiques : prolongation de
l'action avec le Groupement
de Défense Sanitaire
Apicole en 2026 (annexe)**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 28 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, et le jeudi vingt-huit mai à dix-sept heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : M. Fabien PRIGNON (à partir du point n°2026-05-066), Mmes Martine CONSOLARO (représentant Mme Valérie D'AMARIO), Marielle SAXE, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Angélique WAUTOT, M. Gérard DELATTE, Mmes Jennifer PECHEUX, Carole AVRIL, M. Claude WALLENDORFF (jusqu'au point n°2026-05-085), Mme Roseline MADDI, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Olivier DIEUDONNÉ, Mme Isabelle BODART, M. Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, MM. Cédric JAGIELSKI, Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN, MM. Christophe LÉONARD, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET, M. Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Cédric JAGIELSKI), Fabien PRIGNON (jusqu'au point n°2026-05-065), Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Mme Valérie D'AMARIO (représentée par Mme Martine CONSOLARO), MM. Raphaël SPYT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Claude WALLENDORFF (à compter du point n°2026-05-086, pouvoir à Mme Roseline MADDI), Bernard DEFORGE (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Mme Priscillia MAZZA (pouvoir à M. Olivier DIEUDONNÉ), M. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Mme Stéphanie CHACEL (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), M. Hacı-Durmus DEMIR.

M. Dominique HAMAIDE, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Considérant que l'opération de lutte contre le frelon asiatique a été menée en 2026, avec l'appui salulaire de l'association du GDSA des Ardennes,

Considérant la nécessité de formaliser ce lien par une nouvelle convention définissant les liens entre le GDSA Ardennes et la Communauté de Communes ainsi que les modalités de communication, de distribution des pièges et le suivi à mener,

Considérant l'acquisition de 80 pièges de type « Vêto-Pharma » pour 300,85 € TTC frais de port inclus,

Considérant l'acquisition de 240 pièges de couvercle TO82 piège à frelons soit une dépense de 753,60 € TTC frais de port inclus,

Considérant la possibilité de commande de pièges supplémentaires suivant le besoin,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de reconduire pour l'année 2027, l'opération de lutte contre le frelon asiatique,
- * **décide** de renouveler le partenariat avec l'association du GDSA des Ardennes sur la base de la convention ci-annexée pour 2026 et 2027,
- * **autorise** le Président à signer cette convention,
- * **donne délégation** au Président pour formaliser les liens avec le groupement de Défense Sanitaire Apicole et l'Association des Apiculteurs de la Pointe au besoin.

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.07.03 11:42:28 +0200
Ref:11288770-17034117-1-D
Signature numérique
le Président